

Data Protection Officer (DPO), (BV-CDPOF) certification Bureau Veritas agréée CNIL

Cours Pratique de 5 jours - 35h

Réf : DPO - Prix 2024 : 3 690€ HT

Toute entreprise se doit de se mettre en conformité vis-à-vis du RGPD. Un des moyens d'y arriver est de mettre en place un DPO qui est le garant du respect de la conformité liée à la protection de la vie privée. Cette certification permet l'acquisition et validation des savoirs utiles pour occuper le poste de DPO.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Comprendre les concepts de base et les composants de la protection des données

Comprendre le rôle et les missions du Délégué à la Protection des Données (DPO)

Comprendre le contenu et l'importance de la réglementation générale de la protection des données

Comprendre les concepts, les approches, les méthodes et les techniques pour la protection efficace des données

Comprendre comment réaliser une AIPD (Analyse d'Impact à la Protection des Données)

CERTIFICATION

Bureau Veritas Certification assure l'examen final de ce programme de formation, délivré par un organisme de formation indépendant. L'accès au support de cours, aux travaux pratiques est assuré pendant 3 semaines à compter du début de session.

PARTENARIAT

La certification est délivrée par Bureau Veritas Certification. ORSYS et Bureau Veritas Certification se sont associés pour construire une offre de certifications couvrant les principaux domaines de la cybersécurité : architectures sécurisées, sécurité offensive et défensive, sécurité organisationnelle et système de management.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 02/2022

1) Fondamentaux des lois et règlements sur la protection des données

- Champ d'application.
- Définitions.
- LIL (Loi Informatique et Libertés).
- RGPD.
- Autres lois sur la Protection de la vie privée.

Travaux pratiques : Quiz.

2) Les grands principes du RGPD

- Licéité du traitement.
- Loyauté et transparence.

PARTICIPANTS

DSI, RSSI, Risk manager, chef de projet sécurité, auditeur sécurité, consultant sécurité, auditeur, DPO, juristes

PRÉREQUIS

Connaissances du fonctionnement managérial et organisationnel d'une organisation et connaissance de base en sécurité de l'information.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Limitation des finalités.
- Minimisation des données.
- Exactitude des données.
- Conservation limitée des données.
- Intégrité, confidentialité des données.

Travaux pratiques : Quiz et études de cas.

3) La validité du traitement

- Bases juridiques d'un traitement.
- Consentements.
- Catégories particulières.
- Données relatives aux condamnations pénales et aux infractions.

Travaux pratiques : Quiz et études de cas.

4) Les transferts de données personnelles

- Décision d'adéquation.
- Garanties appropriées.
- Règles d'entreprise contraignantes.
- Dérogations.
- Autorisation de l'autorité de contrôle.
- Suspension temporaire.
- Clauses contractuelles.

Travaux pratiques : Quiz et étude de cas.

5) Les droits des personnes concernées

- Transparence et information.
- Accès, rectification et effacement (droit à l'oubli).
- Opposition.
- Décisions individuelles automatisées.
- Portabilité.
- Limitation du traitement.
- Limitations des droits.

Travaux pratiques : Quiz et étude de cas.

6) Acteurs et autorité de contrôle

- Responsable du traitement.
- Sous-traitant du traitement.
- DPO.
- Les autorités de contrôle.
- Le CEPD.
- Responsabilités de chacun.

7) Analyse d'impact sur la vie privée

- L'appréciation des risques sur la vie privée.
- L'évaluation des risques sur la vie privée.
- Le traitement du risque sur la vie privée.
- Le suivi et la communication des risques.

Travaux pratiques : Analyse des risques sur la vie privée : étude de cas.

8) Mesures à mettre en œuvre

- Anonymisation, pseudonymisation et chiffrement des données personnelles.
- Mesures techniques.
- Mesures organisationnelles.
- Mesure juridique, doctrine et jurisprudence.
- Code de conduite et certification.

9) Examen

- Révisions.
- Passage de l'examen.

LES DATES

PARIS

2024 : 08 avr., 01 juil., 14 oct.